

## INDIVIDUAL CONSULTANT PROCUREMENT NOTICE

Réf :IC 01-10-2019

Date : 11/10/2019

---

<b>Pays :</b>	Maroc
<b>Description de la mission :</b>	Réalisation d'une mission d'évaluation et d'impact du projet « Appui à la promotion de la tolérance, du civisme, de la citoyenneté en milieu scolaire et à la prévention des comportements à risques ».
<b>Durée de la mission :</b>	20 jours.
<b>Lieu :</b>	Les établissements scolaires des régions Rabat-salé-Kénitra, Tanger Tétouan Al-Hosseima Casablanca Settat et Fès Meknes.

---

### 1. CONTEXTE

Lancé en juin 2018, pour une durée de 4 ans, le projet « appui à la promotion de la tolérance, du civisme, de la citoyenneté en milieu scolaire et à la prévention des comportements à risques » (dit projet APT2C) s'inscrit dans le cadre des démarches entreprises par le Maroc pour l'ancrage du civisme et des valeurs chez les apprenants, et du document stratégique du PNUD « Preventing Violent Extremism through Inclusive Development and the Promotion of Tolerance and Respect for Diversity ». Le projet signé entre le Ministère de l'Education Nationale, la Rabita Mohammadia des Oulamas et le PNUD vise à développer une réponse structurée pour la promotion de la tolérance, du civisme et de la citoyenneté en milieu scolaire et la prévention des comportements à risques au Maroc.

L'école a un rôle fondamental dans la promotion d'une société plus tolérante à travers l'imprégnation des jeunes aux valeurs de civisme et de citoyenneté. Elle peut de même offrir aux jeunes l'espace nécessaire pour leur permettre d'exprimer, d'échanger et de mettre en pratique ces valeurs.

En adéquation avec la volonté du Ministère de l'Education nationale le cœur de l'approche repose sur un accompagnement et un renforcement de la structure humaine, et des moyens des services socio-éducatifs, à travers la mise en place d'un réseau de « coordinateurs de vie scolaire » et l'élaboration de plan d'action, au profit des jeunes de l'enseignement secondaire..

Chaque établissement sera doté d'un « coordinateur de vie scolaire », qui aura pour mission d'accompagner les jeunes ainsi que d'effectuer un travail de veille et de promotion des valeurs de tolérance, du civisme et de la citoyenneté.

Depuis son lancement le projet s'est déployé dans 200 établissements scolaires au Maroc et a permis d'appuyer les initiatives des clubs en matière de promotion de la tolérance et d'ouvrir un espace de discussion au sein des établissements.

Le projet a pu bénéficier de l'expertise de la Rabita Mohammadia des Oulémas, partenaire technique du projet, qui a pu assurer la formation des 200 premiers coordinateurs de vie scolaire. Cette formation a permis de renforcer les connaissances et les compétences des coordinateurs dans le domaine du développement des supports multimédia, d'animation vidéo, infographie et autres, afin de répondre à leurs besoins en matière de création et d'animation d'activités destinées aux élèves au sein des clubs.

Chaque coordinateur est par la suite retourné dans son établissement et a eu pour mission d'élaborer un plan d'action, en lien avec le personnel pédagogique et enseignant de l'établissement, afin d'organiser les activités des clubs de vie scolaire. Pour permettre la réalisation des activités des clubs le projet a appuyé les établissements à travers un soutien financier.

Suite à la mise en œuvre de cette phase pilote, et avant de déployer son intervention dans de nouveaux établissements, le projet souhaite pouvoir mener une mission d'évaluation de l'impact des activités et d'identifier les ajustements nécessaires. Le suivi et évaluation, étant une partie essentielle de toute programmation, revêt un enjeu particulier dans le domaine de la prévention de l'extrémisme violent (PVE) afin de capitaliser les connaissances et les bonnes pratiques enregistrées.

Cette étude d'impact permettra également au Ministère de l'Education Nationale et à ses partenaires de développer et d'améliorer l'efficacité, le ciblage et la conception du programme.

## **2. OBJECTIF DE LA MISSION**

Le but de cette consultation est donc d'évaluer les activités du projet vie scolaire ainsi que leur impact en relation avec les objectifs qui avaient été établis au préalable. Cette mission est particulièrement importante pour le Ministère de l'Education nationale et le PNUD car elle permettra de promouvoir les résultats enregistrés mais également d'indiquer les points à renforcer.

Dans ce cadre le/la consultant(e) aura pour mission :

1. Evaluer les activités du projet qui ont été réalisées en lien avec la théorie du changement établie. Le Ministère de l'Education nationale et le PNUD fourniront l'ensemble des documents et des informations à leur disposition afin de permettre au/ à la consultant(e) d'avoir la vision la plus claire possible des activités du projet. Sur la base de ces informations le/ la consultant(e) devra, si nécessaire, concevoir une nouvelle théorie du changement afin de permettre l'évaluation de l'impact des activités.

2. Réaliser une étude d'impact du projet vie scolaire. Sur la base de la théorie du changement développée et validée par le Ministère et le PNUD, le/ la consultant(e) réalisera ensuite une étude d'impact des activités du projet, en prenant soin d'identifier ses forces et ses faiblesses. Cette étude d'impact devrait permettre d'établir les résultats enregistrés par le projet. Les questions relatives à l'étude d'impact doivent être tirées de la boîte à outils du PNUD sur la conception, le suivi et l'évaluation des programmes PVE, qui comprend une section sur l'évaluation.
3. Fournir des recommandations pour l'amélioration du projet vie scolaire et sa mise à l'échelle. Sur la base de l'étude d'impact et des résultats, le/la consultant(e) proposera ensuite des recommandations sous forme de points d'entrée ou d'activités visant à renforcer l'intervention du projet vie scolaire pour l'avenir. Ces recommandations peuvent être basées sur des activités déjà entreprises en suggérant des ajustements ou en développant une nouvelle approche.

### **3. RESULTATS ATTENDUS DE LA MISSION**

Le/la consultant(e) a pour mission la réalisation des actions suivantes :

1. Revoir la théorie du changement du projet pour évaluer l'impact du projet vie scolaire.
  - Prendre en compte des expériences similaires menées dans la région et mener une analyse comparative (benchmark).
  - La théorie du changement doit prendre en compte l'approche du projet et les différents bénéficiaires (coordinateurs de vie scolaire, élèves membres des clubs, élèves des établissements, personnel du Département de l'Education nationale , etc).
  - Etant donné le nombre d'établissements concernés (200) et de bénéficiaires (coordinateurs de vie scolaire, élèves membres des clubs), le/la consultant(e) devrait procéder à l'étude d'impact à travers un échantillonnage lors de la formulation des indicateurs.
  - Proposer la méthodologie choisie pour réaliser l'étude d'impact ainsi qu'un calendrier des réunions prévues.
2. Etude d'impact du projet vie scolaire :
  - L'étude d'impact sera conduite à travers des réunions avec différents acteurs et bénéficiaires (coordinateurs de vie scolaire, élèves, Directeur des établissements, personnel du Département de l'Education Nationale, personnel de la Rabita Mohammadia des Oulémas).
  - L'étude d'impact devra couvrir toutes les activités qui ont été réalisées en tenant compte des forces et des faiblesses de l'approche mise en œuvre.
  - L'étude d'impact devrait également proposer des alternatives aux faiblesses identifiées ou au moins un moyen d'atténuer leurs effets.

L'étude d'impact devra être soumise pour revue au Département de l'Education nationale et du PNUD et ne sera validée qu'une fois l'ensemble des commentaires intégrés.

3. Fournir des recommandations pour l'amélioration du projet vie scolaire :

- Sur la base des résultats de l'étude d'impact, le/ la consultant(e) devra formuler des recommandations visant à améliorer l'intervention du projet et à en renforcer l'impact.
- Le plan d'action pourra proposer des ajustements aux activités mises en œuvre ou une nouvelle approche pour la réalisation des activités.
- La recommandation devrait intégrer les commentaires et les ajustements du Département de l'Education Nationale et du PNUD en vue de leur finalisation avant leur validation.

**4. MODALITES DE MISE EN OEUVRE ET DE GOUVERNANCE DE LA MISSION**

Le Bureau du PNUD Maroc à Rabat est le point opérationnel principal pour cette mission. L'agenda et le planning finaux seront convenus d'un commun accord entre le/la consultant(e), le bureau du PNUD Maroc et le Département de l'Education Nationale. Ces parties recevront la version provisoire du rapport de la mission et fourniront des commentaires avant son achèvement.

**5. DUREE DE LA MISSION ET CALENDRIER DE REMISE DES LIVRABLES**

La durée de cette mission est estimée à **20 jours ouvrables** à réaliser entre le 21 octobre et le 29 novembre 2019. La mission étant à distance elle intègre une mission de 10 jours ouvrables au Maroc.

<i>Pays, ville</i>	<i>Durée</i>	<i>Nombre de mission</i>	<i>Nombre de jours de voyage pour la mission</i>	<i>Nombre de billet A/R (économie)</i>
Maroc, Rabat (déplacement sur le terrain à prévoir)	10 jours ouvrables	1	12 jours de voyage	1 billet A/R

Une mise à jour réaliste du calendrier sera effectuée juste après le recrutement du consultant/la consultant(e).

<b>Livrables</b>	<b>Délais de remise</b>
<b>Livrable 1</b> : Note méthodologique détaillée pour la programmation des activités	4 jours après la signature du contrat.

Livrables	Délais de remise
<b>Livrable 2</b> : Théorie du changement pour évaluer le projet vie scolaire en prenant en compte les remarques du Ministère de l'éducation nationale et du PNUD.	6 jours après validation de la note méthodologique.
<b>Livrable 3</b> : Etude d'impact pour le projet vie scolaire	7 jours après validation de la théorie du changement
<b>Livrable 4</b> : Recommandations pour l'amélioration du projet vie scolaire	3 jours après remise de l'étude d'impact.

## 6. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES REQUISES

Le/la consultant(e) doit avoir une expérience avérée en matière d'évaluation de programme.

- Titulaire d'un diplôme supérieur dans le domaine des sciences sociales (Bac +3) ;
- Au moins 5 ans d'expérience dans le suivi et évaluation de projet de développement ;
- Au moins 3 ans d'expérience dans la réalisation d'analyses stratégiques et la rédaction de rapports similaires pour des organisations internationales ;
- Maîtrise de la langue arabe et française suffisante pour comprendre les documents et les discussions en atelier et la rédaction des rapports. Connaissance de l'anglais serait un atout.
- Solides compétences interpersonnelles et compétences en communication ;
- Forte capacité d'analyse, ouverture au changement et capacité à recevoir et à intégrer les commentaires ;
- Connaissance du système d'éducation Marocain serait un atout
- Connaissance technique sur la prévention de l'extrémisme violent et expérience dans le suivi et l'évaluation de projets dans ce domaine.

## 7. SOUMISSION DES OFFRES

### L'offre technique :

L'offre technique doit comporter les éléments suivants :

- Note méthodologique détaillant l'approche proposée pour la réalisation de la mission, les livrables, un planning détaillant les tâches à réaliser, ainsi qu'une liste des personnes ressources sollicitées pour la réalisation de la mission ;
- CV du/de la consultant(e) mettant en valeur ses expériences et ses compétences en lien avec la consultation ;

- Liste de références similaires.
- Lettre d'intérêt et de disponibilité et modèle de l'offre financière (selon modèle en annexe 2)

### **L'offre financière :**

L'offre financière pour la prestation devra comprendre un forfait d'honoraires total (y compris toutes autres charges liées à la réalisation des prestations, déplacements, etc). Afin d'assurer une bonne comparaison des propositions financières, la proposition financière comprendra une ventilation du montant forfaitaire.

**NB :** La devise de l'offre :

- Devise locale (Dirham Marocain –MAD) ou
- Dollar des États-Unis ou
- Euro

Conditions de conversion des devises :

Pour les besoins de la comparaison de l'ensemble des soumissions : Le PNUD convertira la devise indiquée dans la soumission dans la devise privilégiée par le PNUD à l'aide du taux de change opérationnel de l'ONU qui sera en vigueur à la date-limite de dépôt des soumissions.

Les consultants régies par la loi marocaines sont tenus de faire leur soumission en monnaie locale (MAD).

## **8. MODALITES DE PAIEMENTS**

Le Paiement de la totalité du montant se fera à la fin de la mission.

<b>Livrable</b>	<b>Tranche de paiement</b>
Après validation du livrable 1	20 %
Après validation des livrables 2 et 3	30%
Après validation du livrable 4	50%

## **9. CRITERES D'EVALUATION DE LA CONSULTATION :**

Le/la consultant(e) sera évalué(e) en fonction d'une combinaison de critères techniques et financiers.

### **Phase 1 : Évaluation technique des offres**

L'évaluation technique sera effectuée sur la base des critères suivants :

<b>Critères de l'évaluation technique</b>	<b>Points</b>
<b>Note méthodologie proposée</b> <i>Simple : 15 points</i> <i>Améliorée : 30 points</i>	<b>30</b>

<i>Non conforme : 0 point</i>	
<i>Non-respect des délais : 0 points</i>	
<b>Profil du candidat</b>	
- Titulaire d'un diplôme supérieur dans le domaine des sciences sociales (Bac +3)	<b>15</b>
- Expérience dans le suivi et évaluation de projet de développement ; - < 5 ans : 10 points - > 5 ans : 20 points	<b>20</b>
- Expérience dans la réalisation d'analyses stratégiques et la rédaction de rapports similaires pour des organisations internationales : - < 3 ans : 5 points - > 3 ans : 10 points	<b>10</b>
- Maîtrise de la langue arabe et française	<b>10</b>
- Expérience de suivi et évaluation dans le domaine de la prévention de l'extrémisme violent - 5 points par expérience	<b>15</b>
<b>Total</b>	<b>100</b>

**Améliorée** : Bon niveau de détail, innovation et valeur ajoutée, pertinence de l'approche présentée, cohérence des éléments/activités proposés pour la réalisation des prestations ;

**Simple** : Simple reprise des éléments des TDRs, manque d'investigation ;

**Non conforme** : Ne répond pas aux TDRs, omission d'éléments clés des TDR.

Le/la candidat(e) qui recevra la notation technique et financière la plus élevée sera retenu pour effectuer la consultation.

Important : Seront systématiquement éliminées à l'issue de cette phase toutes les offres ayant obtenu :

→ Une note technique inférieure à la note technique minimale de 70 points qui représente 70% de la note maximale des offres techniques (100 points)

Les offres techniques seront évaluées sur la base de leur degré de réponse aux Termes de références.

## **Phase 2 : Analyse financière comparative des offres**

A l'issue de cette phase, chaque offre financière sera dotée d'une note (F) sur 100 :

La note 100 sera attribuée à l'offre valable techniquement et le moins disant. Pour les autres offres, la note sera calculée au moyen de la formule suivante :

$$F = 100 * \frac{P \text{ min}}{P}$$

P : Prix de l'offre  
P min : Prix de l'offre valable techniquement et la moins disante.

### **Phase 3 : Analyse technico-financière :**

Les notes techniques (T) et financières (F) obtenues pour chaque candidat seront pondérées respectivement par les coefficients suivants :

- 70% pour l'offre technique
- 30% pour l'offre financière

$$N = 0,7 * T + 0,3 * F$$

Le contrat sera adjudgé à l'offre ayant obtenu la note totale 'N' la plus élevée.

### **10. DEPOTS DES OFFRES**

Les offres seront déposées ou envoyées par courrier, **au plus tard, le 25 octobre 2019 à 16h00 (Heure de Rabat)** à l'adresse suivante : 13, Avenue Ahmed Balafrej, Souissi, Rabat ou par email à [procurement.morocco@undp.org](mailto:procurement.morocco@undp.org) , en spécifiant dans l'objet : **IC 01-10-2019**

### **11. ANNEXES**

Annexe 1- Individual consultant general terms and conditions

Annexe 2- Modèle de lettre d'intérêt et de disponibilité, et modèle d'offre financière